

Vers qui se tourner ?

Le Chef d'établissement

Il garantit la bonne mise en œuvre du projet d'établissement en impulsant régulièrement son actualisation. En cela, il valide les propositions de l'équipe en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques.

Il se met à la disposition des familles pour toute question portant sur la vie de l'établissement, le bien-être, l'orientation ou l'implication du jeune dans la vie de la communauté.

Il reste le garant des sanctions prises et veille à leur exécution, dans le respect des termes définis au règlement intérieur.

A la direction d'un établissement de l'Enseignement Catholique, il fait respecter son caractère propre en proposant aux élèves des actions pastorales. Il attend le plein concours des familles pour que chaque élève grandisse avec ses camarades.

L'Accueil & Le Secrétariat & La Comptabilité

Mme LE BEC--CANÉVET se charge des affaires courantes portant sur l'administration de la scolarité et sur la mise en place administrative des projets pédagogiques. Elle assure l'accueil des élèves pour les orienter dans leurs démarches, en lien avec les familles. Mme LE BEC--CANÉVET gère également la comptabilité des familles. Elle assure le suivi comptable des élèves et se charge de répondre aux questions d'ordre financier touchant la scolarité (self, voyage, contribution scolaire ...).

La Vie Scolaire

M. HERRY et Mme L'HERMITE organisent la Vie Scolaire de l'Etablissement : ils répondent aux questions des familles concernant l'emploi du temps des élèves, ils accueillent les élèves en retard ou souhaitant présenter un billet d'absence, ils se chargent de la bonne gestion des commandes des repas. Ils animent la vie scolaire.

La Restauration & L'Entretien des locaux

M. RAMEAU et M GLELE assurent le service de restauration de l'établissement de 11h45 à 13h15. Tous les jours, en lien direct avec la Société API, ils préparent et servent près de 220 repas. Ils s'occupent également du ménage au sein des locaux.

Les Chargés de missions

Les chargés de missions sont membres du Conseil de direction. Ils sont les intermédiaires entre l'équipe éducative et le Chef d'établissement. En ce sens, ils coordonnent auprès de toute l'équipe une des missions fortes du projet d'établissement.

Mme GAVOILLE : Responsable du niveau 6^{ème}. Mission « Bien-être et veille éducative »

Mme L'HENORET : Responsable du niveau 5^{ème}. Mission « Pastorale »

Mme MORQUE : Responsable du niveau 4^{ème}. Mission « Éducation à la démocratie »

Mme LESCOAT : Responsable niveau 3^{ème}. Mission « Orientation »

Les Professeurs principaux

Toutes les classes sont prises en charge par un professeur principal qui assure le bon déroulement de l'année scolaire : suivi des élèves, appui dans les apprentissages (organisation de l'élève, vie en groupe, organisation du travail ...), dialogue avec la famille, échange avec l'équipe éducative. Il est l'interlocuteur privilégié des familles. Il prépare l'avenir des élèves tout au long de l'année

Les Enseignants

L'enseignant œuvre au quotidien pour permettre à l'élève d'acquérir des savoirs et de faire l'apprentissage de nouvelles compétences. Il se met à la disposition de l'élève en situation de besoins pour adapter les séances, répondre à ses questions et l'aider à se former. Les enseignants remontent les informations aux professeurs principaux et participent aux conseils de classe.

Les Parents Correspondants

Elus en début d'année scolaire dans chaque classe, les parents correspondants font le lien entre les familles et l'équipe pédagogique. Ils participent activement aux conseils de classe en rendant compte des remarques des uns et des autres parents, sans parti pris. A l'issue des conseils de classe, ils rédigent un bilan à diffusion des parents de la classe. En acceptant cette mission, ils veillent au bon déroulement des conseils de classe et reconnaissent garantir la confidentialité des propos qui y sont tenus.

L'OGEC

Présidé par **M. DEZEIX**, l'OGEC du Collège travaille en partenariat avec le Chef d'établissement pour garantir les conditions adéquates pour un bon enseignement et une belle vie en communauté. Il se réunit tous les deux mois sur sollicitation du Président et vote, après délibération, les questions portées à l'ordre du jour (immobilier, gestion des salariés, infrastructure ...).

L'APEL

Présidée par **Mme DEZEIX et Mme TREANTON**, l'APEL du Collège propose des actions à destination de tous les membres de la communauté éducative visant à financer des projets pour les jeunes. L'APEL recueille également les questions que peuvent se poser les parents d'élèves pour apporter une réponse, les accompagner dans certaines démarches ou les soumettre au Chef d'établissement.